

Chants de Noël

Autor(en): **Mills**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **53 (1965)**

Heft 59

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Le Conseil de l'Europe et nous

(Suite et fin)

Au Conseil de l'Europe, les organisations à statut consultatif ont le droit de soumettre une question à discussion. Le CECIF est la seule organisation féminine à posséder le statut 1 et il n'a pas manqué de faire usage de ce droit en soumettant une étude sur le statut du personnel féminin, sur les migrants, sur l'adoption, le droit parental. Le Conseil de l'Europe étant une organisation jeune, il est ouvert aux suggestions venues de l'extérieur, ce qui est favorable pour les femmes. Mme Jadot estime qu'il a une importance d'autant plus grande qu'il y a, en ce moment, peu de chances de voir un rapprochement entre le Marché commun et l'AELE. Il en va de même pour le CECIF qui a évité la division des femmes de notre continent en deux groupes. Les femmes collaborent, prévues en soit l'enquête faite par le CECIF dans quinze pays d'Europe au sujet de l'adoption et du droit parental, son but n'étant pas une unification mais une harmonisation. Cette enquête servira à Strasbourg, à l'élaboration d'une convention. Le Conseil de l'Europe continue son action sur tous les plans : questions sociales, agricoles, de consommation, etc., et les femmes doivent s'y intéresser, sinon ces grands problèmes seront résolus sans qu'elles en soient informées.

Problèmes actuels de la commission sociale du Conseil de l'Europe

M. Auguste Lusser, conseiller aux Etats, de Zoug, membre de la délégation suisse à Strasbourg, expose l'importance de cette commission dont l'activité a donné lieu à cinquante-trois résolutions déjà votées. Elle est l'une des six commissions permanentes du Conseil de l'Europe et comprend cinq femmes sur trente-trois membres. Au cours de ses sessions, qui ont lieu alternativement à Strasbourg et à Paris, elle s'est occupée entre autres de la réglementation du travail « au pair », système qui s'est beaucoup développé depuis la guerre parce que les jeunes vont de cette façon apprendre les langues étrangères, mais qui est fort différent selon les pays. Un contrat européen du travail « au pair » est en préparation. Autres questions étudiées : l'utilisation des loisirs, la lutte contre le bruit, la pollution de l'air, le travail des femmes, salaire égal à travail égal, la santé publique en général, la pénurie de personnel soignant, etc. Sur ce dernier sujet, un rapport vient d'être adopté en septembre et sera adressé à toutes les organisations internationales à but professionnel et social. Une commission spéciale a été nommée pour l'étude de cet important problème.

M. Lusser termine en affirmant que les activités du Conseil de l'Europe ne sont pas encore assez connues et il félicite l'ASF d'avoir

montré son intérêt en organisant cette journée. Il va même jusqu'à dire que c'est la première, à sa connaissance et que les sociétés masculines ne l'ont jamais fait. (Espérons que M. Lusser se trompe !)

Politique scientifique et culturelle

Le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse, était chargé de parler de la « Politique de la science et de la coopération culturelle ». Les domaines d'activité de cette commission touchent souvent ceux d'autres commissions ; c'est ainsi qu'elle a examiné les problèmes de la protection des sites, de l'équivalence des études entre les divers pays, des loisirs et de la nécessité de réserver de véritables zones de repos, de la protection des eaux. A propos de cette dernière question, une charte européenne est en élaboration.

Quant à la coopération scientifique, elle devient une nécessité pour l'Europe, car la science joue un rôle de plus en plus grand dans la vie économique moderne : de la recherche fondamentale, on arrive à la recherche appliquée qui conditionne le développement économique. Les pays qui font les plus gros investissements dans le domaine de la recherche scientifique sont en train de conquérir le monde. Voir les Etats-Unis avec les télécommunications : ils possèdent presque tous les brevets et l'Europe n'en a que très peu. Chaque pays devrait pratiquer une politique des sciences.

Dans notre pays aussi, les pouvoirs publics devraient mettre à disposition les moyens de recherche, car nous sommes en retard, tandis qu'au siècle dernier, l'Ecole polytechnique de Zurich fut longtemps l'égale des plus grandes écoles du monde. Il faut saluer avec satisfaction la création d'un Fonds national pour la recherche scientifique et celle, plus récente, d'entreprises telles que Würenlingen et Lucens. Pourtant, la politique des sciences ne semble pas encore être entrée dans nos mœurs parlementaires.

Sur ce sujet, le Conseil de l'Europe avait convoqué une première conférence à Londres, en 1961, puis l'an dernier, à Vienne. A celle-ci participaient six Suisses, trois hommes de science et trois parlementaires. Pour pratiquer une politique de la science commune à toute l'Europe, il faudrait que les grandes entreprises existantes soient sous contrôle parlementaire, car nombre de problèmes ne seraient résolus sans la collaboration de tous les pays européens. Le CERN en est un bon exemple. La plupart des pays ne savent pas exactement où en est la recherche scientifique chez eux, parce que les entreprises veulent garder secrets leurs travaux.

Il serait donc important de savoir ce qui se fait, tant au point de vue culturel que scientifique dans toute l'Europe. Pour ce faire, une

publication renseignant régulièrement au sujet de ces matières devient indispensable. C'est à quoi s'attache actuellement la commission de la culture et de la science du Conseil de l'Europe.

Au cours de la discussion qui suivit les quatre exposés, divers renseignements furent donnés : le Conseil de l'Europe donne de nombreuses bourses d'études (chez nous, s'adresser au Département politique fédéral) Il est encore trop peu connu et les cantons devraient organiser régulièrement chaque année la « Journée de l'Europe » dans les écoles (un excellent matériel pour enseignants peut être obtenu auprès de M. René Bovey, correspondant national de la direction de l'information du Conseil de l'Europe, Junkerngasse 39,

POUR LA FÊTE DE NOËL

Coefficient un

Il est clair que ce mois de décembre aura été — même chez nous — dominé par les élections françaises : le mois de Noël est devenu, de ce fait, un mois « présidentiel ». Les deux choses ne sont d'ailleurs pas incompatibles : certaines vérités de l'Evangile sont plus accessibles du fait de ces élections. Les deux dimanches électoraux du 5 et du 19 décembre ont notamment impressionné nos esprits par la magie des chiffres ; tant de milliers, de centaines de milliers, de millions. Avons-nous réalisé que ces chiffres ne représentaient que le résultat d'une multiplication dont le coefficient était simplement « un » ? Dix millions fois un ; un multiplié par sept millions cinq cent mille deux cent quarante-trois. Ce coefficient, ce n'est rien d'autre qu'un individu qui a un nom, un métier, une

Chants de Noël

par Yaroslava Mills (E.-U.)

Une des très belles cartes de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Si vous passez commande sans tarder (Comité suisse pour l'Unicef, 27, Stauffachstr., 8004 Zurich), les cartes de vœux (par boîte de dix au prix de 5 fr.) vous parviendront assez tôt pour le Nouvel An. Voulez-vous que quelque part dans le monde, un enfant vous doive la santé, la vie, la vie ? Faites un seul geste, un geste très simple : achetez les cartes de vœux de l'Unicef. Faites-les connaître autour de vous, proposez-les à vos amis, à vos clients.



Berne). Les gens lisant de moins en moins les articles « sérieux » dans les journaux, la télévision pourrait donner des informations concernant le Conseil de l'Europe. D'ordinaire celui-ci n'est composé que de parlementaires, mais rien ne s'opposerait à ce qu'on y délègue une Suissesse !

Merci à l'Alliance de sociétés féminines suisses qui avait organisé cette journée intéressante, montrant ainsi, une fois de plus, qu'elle ne néglige aucune occasion de renseigner les femmes sur les grands problèmes de l'actualité.

Y. Leuba.

Le représentant permanent de la Suisse à Strasbourg, M. Daniel Gagnebin, ministre plénipotentiaire, vient de signer sept conventions. Il s'agit de la convention européenne d'extradition ; la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; trois accords sur la circulation des personnes ; la suppression des visas pour les réfugiés ; la circulation des jeunes sous le passeport collectif.

Entrée en 1963 au Conseil de l'Europe, la Suisse a donc signé, jusqu'ici, dix-sept des cinquante et une conventions européennes.

BERNE

Union nationale des Soroptimist-clubs

L'Assemblée des déléguées suisses de l'Association internationale des clubs Soroptimist (organisation féminine interprofessionnelle), réunie à Berne les 21 et 22 novembre, a voté une résolution désapprouvant l'attitude négative prise par un petit groupe de femmes suisses opposées au suffrage féminin.

La femme suisse a fait ses preuves ; elle est prête à assumer et est capable d'assumer ses responsabilités aux côtés de ses partenaires masculins.



A l'Ecole d'études sociales

(Suite de la page 3)

directeur du Service de santé de la jeunesse, M. Turian, tuteur général, les directeurs des écoles secondaires et professionnelles, M. Leyvraz, directeur de la police, le docteur Petitpierre de l'OMS et bien d'autres encore.

M. Raymond Uldry, président du comité de direction de l'Ecole, les remercia de l'encouragement que leur présence apportait aux élèves et excusa quelques autres personnes, dont M. Ganter, maire de Genève. Il dit aussi aux représentants de la presse combien leur collaboration était appréciée. Après avoir exprimé sa gratitude au président Chavanne pour le soutien que le Département de l'instruction publique apporte à l'Ecole, non seulement par une généreuse subvention, mais aussi par les allocations aux études dont bénéficient plusieurs élèves. M. Uldry s'adressa directement à ceux-ci afin de leur montrer l'importance du choix qu'ils avaient fait en s'inscrivant dans l'une des cinq écoles rattachées à l'Ecole d'études sociales, choix qui est aussi un engagement envers autrui et qui devrait se transformer en une véritable vocation.

Nombre croissant d'étudiants

La directrice, Mlle Cornaz, formula le vœu que ces années d'études qui commencent soient parmi les plus belles de la vie des élèves. Elle dit aussi tous les avantages que l'Ecole avait retirés de son installation il y a un an aux « Petites-Philosophes », soit tant un nombre accru d'étudiants et de collaborateurs que de meilleures conditions de travail pour les uns et pour les autres. 109 nouveaux étudiants sont venus s'ajouter cet automne à une centaine déjà dans leur deuxième ou troisième année. Les nouveaux locaux, ont aussi permis d'organiser l'hiver dernier, à la demande du Département de l'instruction publique, deux cours de formation en cours d'emploi, l'un pour des employés sociaux des

services publics, l'autre pour des employés des bibliothèques scolaires afin de remédier partiellement à la pénurie de personnel spécialisé. 65 étudiants ont obtenu leur diplôme d'assistant social, d'animateur de jeunesse, de bibliothécaire, de laborantine ou d'auxiliaire de médecin et, sauf quelques-uns qui se sont mariés, occupent tous maintenant des postes où ils peuvent mettre en valeur la formation acquise à l'Ecole d'études sociales.

Des personnes qualifiées dans toutes ces professions de service sont indispensables aujourd'hui à la cité, affirma M. Chavanne, dont la courte allocution consista essentiellement en remerciements adressés aux dirigeants de l'Ecole, à ses professeurs et ses étudiants.

M. Léopold Boissier, capitaine ensuite l'auditoire en lui parlant sous le titre « Engagement de la jeunesse », des délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Il encouragea les jeunes à travailler tant soit peu pour la paix, tout d'abord en s'intéressant à la politique étrangère et aux graves problèmes que la Suisse va devoir résoudre et aussi en ayant une attitude amicale envers leurs camarades étrangers — ce qui, fait par les millions d'étudiants du monde, arriverait peut-être à changer complètement l'atmosphère de celui-ci.

Adhésion à un parti et solidarité féminine

Notre débat sur cette question reprendra et se terminera dans le numéro de janvier.

Pour vos tricot, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

A. B.